

Décès de Marie VION (veuve de Jean LOIZEAU)

Le 20 mars 1804 (29 ventôse An XII) à Saint-Malo-du-Bois (Vendée)

45

Du trentième jour du mois de ventôse
an douze de la République
acte de décès de Marie Vion
décédée en cette commune le vingt neuf
de ce mois sur les quatre heures du
soir, âgée de cinquante six
ans, née en cette commune
fille de feu Pierre Vion et Jeanne Caillaud
sur la déclaration à moi faite
par Jacques Vion neveu de la
dépente âgé de vingt six ans demeurant
en cette commune
et Etienne Bouvy demeurant
en cette commune aussi neveu de
la défunte âgé de vingt cinq ans
et ont lesdits déclarants et
témoins déclaré en savoir Signer
E. Mau
min

Du 30^e jour du mois de ventôse an 12 de la République. Acte de décès de Marie Vion décédée en cette commune le 29 de ce mois sur les quatre heures du soir, âgée de 56 ans, née en cette commune fille de feu Pierre [Jean] Vion et Jeanne Caillaud. Sur la déclaration à moi faite par Jacques Vion neveu de la défunte âgé de 26 ans demeurant en cette commune

et Etienne Bouvie demurant en cette commune aussi neveu de la défunte âgé de 25 ans, et ont les dits requérants et témoins déclaré ne savoir signer.